

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024
de l'A.S.B.T.P.
Tenue le samedi 21 juin 2025 à 16 heures

Présents ou représentés :

Monsieur Franck NEMMOUR, Président Général, Président de la section Handball ;
Monsieur Jacques NEMMOUR, Conseiller du Président Général, délégué de la section Handball ;
Monsieur Claude JURCA, Secrétaire Général, délégué de la section Taekwondo ;
Madame Amélie ELLENA, Secrétaire Générale Adjointe, Présidente de la section Karaté ;
Monsieur Ridha DJAFFAL, Président de la section Football ;
Madame Zizou MANUGUERRA, Trésorière Générale adjointe, Présidente de la section Fitness ;
Monsieur Maurice POLENZANI, délégué de la section Fitness ;
Monsieur Karl SPINOSA, Président de la section Ecole du Cirque ;
Madame Géraldine SUSDORF, déléguée de la section Ecole du Cirque ;
Monsieur Philippe ALBONICO, Président de la section Taekwondo ;
Monsieur Anthony PEREZ, délégué de la section Karaté ;
Madame Caroline ARBELOT, déléguée de la section Judo ;
Monsieur André GALLI, Président de la section Automobile ;
Monsieur Edouard FRAPPAT, Membre du C.A. ;
Monsieur Thomas BOUKANDOURA, Président de la section triathlon ;
Monsieur Daniel BASTI, Président de la section Aïkido ;
Madame Magali DORADO, Présidente de la section Esports.

Absents ou Excusés :

Monsieur Franck CALLEA, Président de la section judo ;
Monsieur Éric LANZO RODRIGUEZ, Président de la section cyclisme ;
Monsieur Jean-Marc GIRAUDO, Membre du C.A. Président de la section moto ;
Monsieur Jean-Jacques MANUGUERRA, Vice-Président ASBTP Omnisports ;
Madame Sylvie GARELLO, déléguée de la section Danse ;
Mme Evelyne COMOGLIO, Présidente de la section karting.

Invités présents ou représentés :

Monsieur Pascal CODOMITTI, Adjoint aux Sports de la ville de Nice, Représentant Monsieur Christian ESTROSI Maire de la Ville de Nice ;
Madame Emeline LECANU, Commissaire aux Comptes ;
Madame Roxane JAHANNEAU, Expert-Comptable du cabinet ACCM.

Nombre de voix par sections :

Aux termes des statuts, la répartition des voix par sections s'établit comme suit :

| | |
|----------------|-------------|
| Aïkido | : 4 |
| Automobile | : 6 |
| Cyclisme | : 4 |
| Danse | : 6 |
| Cirque | : 6 |
| Esports | : 4 |
| Fitness / Yoga | : 4 |
| Football | : 4 |
| Handball | : 9 |
| Judo | : 8 |
| Karaté | : 8 |
| Karting | : 4 |
| Moto | : 4 |
| Taekwondo | : 6 |
| Triathlon | : 4 |
| Total | : 81 |

Ouverture de la séance :

On procède alors au compte des voix des participants ou représentés :

65 voix sont présentes ou représentées sur 81 convoquées.

Le quorum fixé par l'article 15 des statuts est atteint, et la séance est déclarée ouverte, à 16h00 par le Président Général.

I. Intervention des Elus

La parole est donnée à Monsieur Pascal CONDOMITTI, Adjoint aux sports de la Ville de Nice, qui se dit très heureux d'être présent à cette Assemblée générale de l'ASBTP, « un club qui compte pour Nice » et qui se souvient qu'il y a 17 ans, il était déjà là pour sa première année comme Adjoint à la mairie de Nice.

Il remercie tous les bénévoles et les Présidents de section pour le travail accompli au cours de l'année 2024 et depuis le début 2025. Il félicite tout particulièrement le Président Général de l'ASBTP pour son travail de redressement de l'ASBTP au bout d'un an et se réjouit de pouvoir enfin avoir de très bonnes relations avec l'association. Il évoque aussi la discussion de la veille lors de la réunion Convention d'Objectifs en mentionnant l'échange sur les efforts à poursuivre pour continuer de développer l'association et la ramener dans un cycle financier annuel positif de manière pérenne.

A la demande du Président Général, Monsieur Pascal CONDOMITTI félicite et remet des coupes récompensant des adhérents de diverses sections de l'ASBTP.

II. Intervention de Monsieur Franck NEMMOUR, Président Général

Le Président Général remercie les personnes présentes à cette assemblée générale, ainsi que toutes les personnes des différentes sections de l'ASBTP qui ont participé aux premières Olympisports le même jour. Il remercie aussi toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette manifestation, avec une mention particulière pour Madame Caroline ARBELOT, bien secondée par Monsieur Karl SPINOSA.

Il remercie ensuite tous les bénévoles qui œuvrent dans les différentes sections, tout en rappelant que sans ces bénévoles, les sections n'existeraient pas.

Il remercie enfin tous les partenaires institutionnels de l'ASBTP, pour leur aide, la Ville de Nice, la Métropole de Nice, le Conseil Départemental, la Région Sud ainsi que la Caisse d'Allocation Familiale.

Le Président Général donne ensuite la parole au Secrétaire Général pour qu'il présente le rapport moral.

III. Rapport moral du Secrétaire Général

Monsieur Claude JURCA, Secrétaire Général de l'ASBTP, présente le rapport moral 2024 (Rapport en annexe).

Vote sur le rapport moral ci-joint (conformément à l'article 16 des statuts) :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 69

Le rapport moral de l'année 2024 est adopté à l'unanimité.

IV. Rapports financiers présentés par Madame Zizou Manuguerra, Trésorière Générale adjointe, Madame Roxane JAHANEAU, Expert-Comptable (ACCM), et rapport de Madame Emeline LECANU, Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2024

La Trésorière Générale adjointe a présenté en détail la situation de l'ASBTP Omnisports au 31/12/2024, avec une situation financière revenue à l'équilibre, mais grâce à l'organisation de la Finale de la Coupe de France des Rallyes en octobre 2024 (en annexe).

Madame Roxane JAHANEAU, Expert-Comptable, estime que le rapport précédent était très complet et estime qu'il n'est pas nécessaire de reprendre les chiffres. Elle donne des explications détaillées sur les causes qui ont conduit à l'amélioration pour l'année 2024 et au retour à un résultat positif. Elle précise que l'association est consciente que le travail de redressement est sur la bonne voie mais doit être pérenne. Ce résultat global positif est favorisé pour l'organisation d'une manifestation exceptionnelle (Détails du texte et des comptes en annexe).

Madame Emeline LECANU, Commissaire aux Comptes, présente son rapport et les observations particulières qui découlent de ses fonctions cette année.

Elle déclare que c'est là son premier rapport comme Commissaire aux Comptes de l'association et précise qu'elle n'a pas de redite à faire par rapport au rapport financiers précédemment exposés. (Rapports en annexe).

Les rapports financiers sont adoptés après s'être assuré que personne n'avait de questions à poser.

Vote sur les rapports financiers ci-joint (conformément à l'article 16 des statuts) :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 69

Les rapports financiers 2024 sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés.

L'Assemblée Générale à l'unanimité (69 voix pour, 0 abstention et 0 contre) a donné quitus de leur gestion au Conseil d'Administration et au Bureau Directeur (conformément à l'article 16 des statuts).

Le Président Général lève la séance à 17h00 et propose aux personnes présentes de partager un buffet.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Franck NEMMOUR
Président Général

Claude JURCA
Secrétaire Général



Amélie ELLENA
Secrétaire Général Adjointe

A handwritten signature in black ink, corresponding to Amélie ELLENA.

